

# Note de service

**DESTINATAIRES :** Médecins spécialistes et médecins de famille  
de la région des Laurentides

**EXPÉDITEUR :** Dre Lynda Thibeault, directrice des services professionnels

**DATE :** 25 mars 2020

**OBJET :** **INFORMATIONS IMPORTANTES**

---

- Nous sommes maintenant en niveau d'alerte 2, avec plus de 1000 cas au Québec, et les procédures hospitalières sont en place, notamment pour avoir trois zones identifiées dans les urgences (non covid, covid suspect, covid confirmé) ;
- Tous les cas confirmés nécessitant une hospitalisation doivent faire l'objet d'un appel au COOLSI (Centre d'optimisation occupation des lits de soins intensifs) qui veillera à orienter le patient dans un hôpital désigné ;
- Depuis lundi 23 mars, pour les patients hospitalisés ou nécessitant une hospitalisation, il est nécessaire de procéder à un dépistage de Covid-19 pour tous les signes d'infection (toux, fièvre, diarrhée, etc.) et pour toute suspicion clinique ou radiologique de Covid-19. Il en est de même pour les professionnels de la santé en contact avec des cas covid confirmés et pour la clientèle symptomatique habitant une ressource pour personnes âgées (RPA). Vous trouvez **en page 2** les recommandations de priorisation des tests.
- L'utilisation des équipements de protection pour TOUT symptôme infectieux doit en tout temps respecter les [recommandations](#) du CINQ, comité qui analyse actuellement toutes les recommandations, notamment celle des associations médicales afin d'éviter tout gaspillage ;
- Il est important de signaler à la DSP et à son chef de service médical tout changement d'activité clinique ou toute disponibilité suite à une quarantaine, une maladie ou une baisse d'activité clinique. La DSP doit élaborer de façon hebdomadaire une planification de l'utilisation des médecins des différentes installations et du territoire afin de prioriser la prestation de services médicaux vers les besoins les plus urgents ;
- Les équipes en place auront besoin de renfort dans les prochaines semaines, que ce soit pour le secteur de l'urgence, pour le suivi des patients hospitalisés, pour les patients en CHSLD, pour le soutien à domicile, pour d'éventuels sites non traditionnels (lits NSA hors hôpital) ou pour des éventuelles cliniques dédiées au Covid-19 (cliniques désignées d'évaluation). Si vous avez une telle disponibilité, nous en faire part à l'adresse suivante : [marie-france.beaulieu.iddm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:marie-france.beaulieu.iddm@ssss.gouv.qc.ca).
- Tout médecin en établissement ayant été en contact avec un patient Covid-19 confirmé et qui considère ne pas avoir eu l'équipement de protection individuelle approprié au moment du contact doit appeler le service de prévention et contrôle des infections de son installation.

Merci de votre précieuse collaboration.

**Recommandations de priorisation des tests pour COVID-19 – 23 mars 2020**

Priorités	Type de patient
#1	Les patients hospitalisés ayant une présentation clinique ou radiologique compatibles avec un diagnostic de la COVID-19, afin de mettre en place les précautions appropriées et d'effectuer la recherche de contacts.
#2	Professionnels de la santé en contact direct avec la clientèle (incluant les CH et les CHSLD) et les services ambulanciers  ET qui présentent des symptômes avec une infection à SARS-CoV-2 (afin de prévenir la transmission nosocomiale)  ET qui sont susceptibles d'avoir été exposé la clientèle ou dont le retrait causerait un bris de services.
#3	Les résidents de CHSLD et de résidence privée pour aînés (RPA) présentant des symptômes compatibles avec une infection à SARS-CoV-2  OU présence d'une éclosion potentielle d'infection respiratoire (au moins 2 cas) ou décès inattendu avec une cause respiratoire infectieuse suspectée.